

**Demande de modification de la puissance Q¹
du contrat n°: BT.....**

ATTESTATION A REMPLIR POUR CHAQUE CONTRAT CONCERNE

Je soussigné(e).....

Agissant pour le compte de

Titulaire d'un contrat d'achat concernant l'installation de production suivante :

- Nom de l'installation :
- Adresse de l'installation :
- Numéro de contrat réseau (CARD ou CRAE)
- Numéro d'affaire de raccordement :

signale à EDF Obligation d'Achat qu'une ou plusieurs demandes de raccordement ont impacté la puissance Q¹ de la demande complète de raccordement de l'installation objet du contrat précité.

Ces demandes de raccordement concernent les installations suivantes :

Installation 1 :

- Nom de l'installation ou du projet d'installation :
- Adresse de l'installation :
- Numéro de contrat réseau (CARD ou CRAE) (si connu):.....
- Numéro du contrat d'achat (si connu) : BTA
- Numéro d'affaire de raccordement:.....

Installation 2 :

- Nom de l'installation ou du projet d'installation :
- Adresse de l'installation :
- Numéro de contrat réseau (CARD ou CRAE) (si connu):.....
- Numéro du contrat d'achat (si connu) : BTA
- Numéro d'affaire de raccordement:.....

Si d'autres installations sont concernées, merci d'envoyer le détail sur papier libre.

Par la présente, je demande à EDF OA de porter

la valeur de la puissance Q de mon contrat à : kW.

(Rappel : la puissance Q n'est pas la puissance installée de mon installation (appelée puissance P).)

Plus d'informations sur la puissance Q sur le livret producteur correspondant à votre contrat sur le site <http://www.edf-oa.fr>

Dans le cas où ce contrat a été rédigé suivant les modalités de l'arrêté du 9 mai 2017 (contrat S17), il convient d'envoyer une « Attestation sur l'honneur modificative » (modèle disponible sur le site <https://www.edf-oa.fr>).

Le

A

Signature du Producteur

A renvoyer si vous êtes concerné à :

EDF - Obligation d'Achat Photovoltaïque - TSA 10295 - 94962 CRETEIL CEDEX

¹ LA PUISSANCE Q N'EST PAS LA PUISSANCE DE MON INSTALLATION ; Pour connaître les modalités de calcul de la puissance crête Q, se référer à l'arrêté suivant lequel le contrat a été rédigé ou au livret producteur disponible sur le site <https://www.edf-oa.fr>